## Décisions de la Conférence

Les autres décisions importantes prises par la Conférence comprennent l'adoption d'un budget de 24,970,463 dollars par un vote de 47 voix contre 9, et 2 abstentions; ce chiffre est supérieur de plus de 3 millions de dollars à celui du budget de 1957-1958. On en trouvera ci-dessous la ventilation.\*

En outre, l'UNESCO recevra en 1959 du fonds d'Assistance technique des Nations Unies une allocation de plus de 4 millions qui financera les missions d'experts, surtout dans les domaines de l'éducation et de la science.

A part son budget régulier, la Conférence a adopté un projet de résolution tendant à l'établissement d'un compte spécial où seront versées les donations bénévoles des organismes gouvernementaux, des personnes morales ou juridiques privées, qui serviront à répondre à des besoins spéciaux et urgents dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture.

## Groupes de travail

La dixième session a innové en instituant un groupe de travail pour chacune des cinq principales régions des programmes de l'UNESCO. Ces groupes ont aidé à organiser de façon systématique les travaux de la session, et la Conférence a décidé d'employer la même méthode lors des sessions ultérieures. Il faudra cependant, comme on l'a suggéré, préciser les termes du mandat et les procédés de travail et prévoir des débats plus amples que ceux qu'a connus la dixième session. On a proposé, entre autres choses, d'avoir dans chaque budget un crédit flottant qui servirait à financer les projets dont les groupes de travail recommanderaient l'adoption à titre prioritaire.

Tous les États membres ont réaffirmé leur soutien pour les trois projets majeurs adoptés au cours de la neuvième session, c'est-à-dire l'extension de l'enseignement primaire en Amérique latine, les recherches scientifiques sur les terres arides et le développement de l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident.

L'importante tranche des crédits dévolue à l'éducation prouve que l'UNESCO désire offrir une aide dans ce domaine aux pays insuffisamment développés, et étendre l'instruction primaire obligatoire dans toutes les régions de l'univers. Dans les programmes de sciences naturelles, on insiste sur la consolidation des bureaux régionaux de collaboration scientifique et sur le besoin de subventions aux organismes scientifiques internationaux.

<del></del>	
*PARTIE I — POLITIQUE GÉNÉRALE	
Conférence générale et Conseil exécutif	\$1,463,211
PARTIE II — APPLICATION DE PROGRAMMES ET SERVICES	
1. Éducation	3.871.041
1.A. Projet majeur d'extension de l'enseignement primaire en Amérique	-,
latine (formation des instituteurs)	785,887
2 Sciences naturalles	2.116.442
2.A. Projets majeurs de recherches scientifiques sur les terres arides	709.500
3. Sciences sociales	2,067,622
4. Activités culturelles	2.847.168
4.A. Projet majeur de l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de	
l'Orient et de l'Occident	800.387
5. Moyens de grande communication	3.046,917
6. Échanges de personnes	1,407,259
6. Échanges de personnes	1,349,363
PARTIE III —ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3,413,662
PARTIE IV —SERVICES COMMUNS	2,092,604
	225 050 461
	\$25,970,463

56 • AFFAIRES EXTÉRIEURES

pro con les est gou les le l

tou

imp

plu tale

mei 194 le d écor adre les ses

qui

Dél

de l nale Ben dép

(Qu

Tor d'O du secr She

pou des Car

ann mei div

le n régi pro au

et d Ha

au